

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3630**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement option traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux

Nouvel intitulé : Mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Sud - Paris 11 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris XI

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans le cadre d'une démarche qualité, ce technicien réalise des prélèvements physico-chimiques et biologiques d'eaux du milieu naturel, d'eaux usées, d'eaux de piscine, d'eaux des thermes... Puis il analyse et contrôle, en laboratoire, leur composition. Il valide alors les résultats et rédige des rapports d'analyse. Il peut aussi participer à la définitions et à l'acquisition de nouveaux matériels. Ces professionnels peuvent également évoluer vers l'exploitation de site de traitement de déchets aqueux ou d'épuration des eaux.

Responsable de la qualité des eaux épurées, c'est à lui de définir les procédures à mettre en œuvre, en faisant effectuer quotidiennement au laboratoire des prélèvements d'eau et de boue, tout en modifiant les réglages de la station en cas de besoin.

A lui également d'assurer la maintenance des équipements, tout en veillant à la modernisation des installations : biofiltres, biréacteurs à membranes, systèmes membranaires de potabilisation, systèmes de désodorisation...

Ce professionnel possède une solide connaissance des traitements biologiques et physico-chimiques ainsi qu'une expérience de la maintenance des équipements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ils travaillent dans des sociétés de traitement de l'eau, des stations d'épuration, des usines de production d'eau potable, des grands laboratoires d'analyses de l'eau (privés et publics), des unités des eaux de process dans l'industrie, des unités de traitement des rejets industriels.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- Technicien qualité
- Responsable de projet
- Qualiticien
- Assistant ingénieur

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Connaissance général :

Anglais technique-Expression orale/préparation au TOEIC ; droit, normalisation, législation de l'eau ; assurance qualité ; économie-gestion de projet ; hygiène et sécurité du travail ; statistiques et exploitation informatisée des données

- Connaissance scientifique :

Chimie et analyse de l'eau ; génie des procédés du traitement de l'eau ; généralités ; opérations unitaires ; microbiologie ; hydrogéologie appliquée

- Connaissance technologique :

Technologie du traitement de l'eau ; spécificité des déchets aqueux et leur traitement ; dimensionnement d'installations ; techniques analytiques

- Connaissance pratique :

Conduite de pilotes de traitement et visites d'installations ; chimie des solutions aqueuses et recherche de micro-polluants ; examens microbiologiques de l'eau

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.u-psud.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement